



Inscriptions pour l'année scolaire 2018-2019 :

Pour les Petites Sections (=enfants nés en 2015) et les élèves non scolarisés à l'école de Douvres en 2017-2018, les inscriptions se feront :

-d'abord en Mairie (aux heures habituelles d'ouverture au public) du **3 au 20 avril**

-puis à l'école (au bureau de la directrice, au 1^{er} étage de l'ancienne Mairie) les :
lundi 23, jeudi 26 et vendredi 27 avril : de 15h45 à 18h

Mardi 24 avril : de 8h30 à 15h30 (*en continu*)

Mercredi 25 avril : de 11h30 à 13h

Documents à présenter le jour de la préinscription en Mairie :

- Justificatif de domicile

- Livret de famille de l'enfant
- Pièce d'identité du responsable légal procédant à l'inscription
- Carnet de santé
- Jugement de divorce / Procédure de séparation

- Certification de radiation de l'école fréquentée en 2017-2018

Documents à présenter le jour de l'inscription à l'école :

- Les **mêmes documents** demandés en Mairie à l'exception du **justificatif de domicile**
- Fiche de renseignements complétée
- Fiche « personnes autorisées à récupérer l'enfant »